TITRE 1

Ро	litiq	ues et pratiques de ressources humaines	g
1	Po	ursuivre les ambitions portées par la loi de transformation de la fonction publique	13
	1.1	Promouvoir un dialogue social plus stratégique	15
		Élaborer la nouvelle cartographie des instances et accompagner leur mise en place	15
		Préparer les élections professionnelles de 2022	16
		Renforcer la place de la négociation collective	17
		Mettre en œuvre le rapport social unique et la base de données sociales	18
	1.2	Améliorer et élargir le recrutement au service de l'attractivité de la fonction publique	19
		Construire des stratégies de recrutement partagées et outiller les acteurs	19
		Développer une marque employeur de l'État	20
		 Organiser le recrutement des agents contractuels pour garantir l'égal accès aux emplois publics de tous les candidats 	20
		Élargir le vivier des emplois de direction de l'État	2
		Le contrat de projet	2
		Ouvrir de nouveaux droits aux agents contractuels	22
	1.3	Renforcer l'ouverture de l'administration sur la société française et la diversité des profils	22
		La réforme de l'encadrement supérieur	22
		Déployer le « plan talents service public »	23
		Accompagner le « Plan Jeunes »	24
		Place de l'emploi public - fonctionnalités nouvelles et partenariats	25
		Développer les concours nationaux à affectation locale	26
	1.4	Améliorer les parcours de carrière et encourager la mobilité des agents publics	27
		Les lignes directrices de gestion en matière de mobilité	27
		Mieux encadrer la durée d'affectation	27
		Déployer le projet VINCI	28
		• Mobiliser les outils d'accompagnement au profit des projets d'évolution professionnelle	29
	1.5	Rénover le contrôle déontologique des agents publics	29
		Mettre en place le nouveau cadre	29
		Renforcer les mesures de suivi et les sanctions	30
		Mise en place d'un réseau de référents déontologues	30
		Prévenir la radicalisation	3
		Renforcer les valeurs républicaines	3
		Renforcer le rôle des référents en matière de laïcité	32
	1.6	Offrir de nouvelles garanties aux agents publics en situation de handicap	32
		Proposer de nouvelles modalités de recrutement	32
		Expérimenter de nouvelles voies de promotion	33
		Garantir la portabilité des équipements du poste de travail	34
		Sommaire • édition 202	21 - 5

SOMMAIRE

	1.7	Rendre effective l'égalité des chances et garantir l'égalité professionnelle	34
		• Déployer les plans d'actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	34
		Animer un réseau de référents égalité	36
		 Faire le bilan de la mise en œuvre des dispositifs interministériels de nominations équilibrées dans l'encadrement supérieur de la fonction publique 	37
		• Mesurer et identifier les inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes	38
		• Faire le bilan des projets accompagnés dans le cadre du Fonds pour l'égalité professionnelle (FEP)	39
		 Encourager le signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique 	39
	1.8	Soutenir le pouvoir d'achat des agents publics	40
		 Poursuivre l'application du protocole sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations 	40
		Les perspectives salariales	41
	1.9	Renforcer les leviers managériaux	42
		Accompagner les évolutions professionnelles	42
		Évolution du cadre en matière disciplinaire	43
2	Ors	ganisations du travail, santé au travail et action sociale	45
	٠. ر	samoutono do travam outra do travam ou dottom obolido	
	2.1	Adapter la gestion des ressources humaines à la crise sanitaire	47
		Adapter le cadre du télétravail	47
		Réorganiser les concours pour assurer la continuité du recrutement	47
	2.2	Favoriser la prévention pour la santé et la sécurité au travail	49
		Construire le premier plan santé au travail	49
		Promouvoir le FIACT (Fonds interministeriel pour l'amélioration des conditions de travail)	49
	2.3	Être mieux préparé collectivement en cas de nouvelle crise	50
	2.4	Développer l'action sociale interministérielle	51
	2.5	Rénover le télétravail dans la fonction publique	52
	2.6	Soutenir les agents publics en difficulté de santé et faciliter la conciliation des vies familiale et professionnelle	52
	2.7	Favoriser la couverture sociale complémentaire des agents publics	53
		Renforcer le financement de la protection sociale complémentaire par les employeurs publics	53
		Augmenter le capital-décès	54
3	Ad	apter la fonction ressources humaines aux transformations de l'action publique	55
_			
	3.1	Mieux accompagner les transformations de services	57
		Appuyer la mise en œuvre des réformes et déployer les nouveaux outils d'accompagnement La runture conventionnelle dess le fonction publique.	57 50
		La rupture conventionnelle dans la fonction publique Encadrer les transferts d'activité	58 50
		Encauteriles transferts d'activite	59

SOMMAIRE

		 Clarifier le régime particulier d'assurance chômage applicable à certains agents publics et salariés du secteur public 	59
	3.2	Adapter les politiques de ressources humaines aux enjeux des territoires	60
		Appuyer la convergence en matière de ressources humaines	60
		Les PFRH au service des transformations	60
		Accélérer la déconcentration des ressources humaines	61
	3.3	Encourager l'innovation en matière de ressources humaines	63
		Soutenir l'innovation au plus près des territoires	63
		Partager l'innovation RH	63
	3.4	Mutualiser les actions en faveur de la formation professionnelle tout au long de la vie	64
		 Renouveler le schéma directeur de la formation professionnelle pour la période 2021-2023 et renforcer la coordination des politiques de formation 	64
		• Développer une plateforme interministérielle de formation en ligne pour l'ensemble des agents de l'État et encourager l'évolution des pratiques et usages de formation	64
		 Structurer l'offre de formation interministérielle dans les domaines de compétences transverses via la mutualisation des achats de formation 	65
	3.5	Faire avancer la transformation numérique dans la gestion des ressources humaines pour améliorer la sécurité, la qualité et la productivité du service RH	66
		Poursuivre la mise en œuvre de la feuille de route des SIRH	66
		La déclaration sociale nominative	67
		Déployer la « base concours »	67
	3.6	Promouvoir le modèle français de fonction publique	68
		• Accompagner et renforcer la mobilité des agents de la fonction publique de l'État en Europe	68
		Développer les partenariats européens et internationaux	69
		Préparer la présidence française de l'Union européenne	70
T	ΊΤΙ	RE 2	
Fai	its e	t chiffres	71
V	UES	S D'ENSEMBLE	73
1	L'ei	mploi public	75
	1.1	Évolution des effectifs de la fonction publique en 2019	77
	1.2	Caractéristiques des postes et des employeurs de la fonction publique en 2019	87
	1.3	Caractéristiques des agents de la fonction publique en 2019	95

SOMMAIRE

2	Les flux de personnels dans la fonction publique	99
	2.1 Personnels entrant et sortant de la fonction publique en 2019	101
	2.2 Les recrutements externes dans la fonction publique de l'État et dans la fonction publique territoriale en 2019	109
	2.3 Les départs à la retraite dans la fonction publique	133
3	Les rémunérations dans la fonction publique	161
	3.1 Les rémunérations dans la fonction publique en 2019	163
	3.2 L'évolution des rémunérations dans la fonction publique en 2019	185
4	Les conditions de travail dans la fonction publique	205
	4.1 Temps et organisation du temps de travail dans la fonction publique	207
D	OSSIER	239
D 1		239
1	Les effectifs dans la fonction publique civile entre 2012 et 2018 : des effets mesurés	
2	Les effectifs dans la fonction publique civile entre 2012 et 2018 : des effets mesurés de la réforme territoriale à l'échelle des départements Fonction publique de l'État : hors établissements d'enseignement et de recherche, 70 % des agents travaillent dans les services territoriaux dont 12 % au sein de l'administration	239
1 2 Lis	Les effectifs dans la fonction publique civile entre 2012 et 2018 : des effets mesurés de la réforme territoriale à l'échelle des départements Fonction publique de l'État : hors établissements d'enseignement et de recherche, 70 % des agents travaillent dans les services territoriaux dont 12 % au sein de l'administration territoriale de l'État et autant dans les établissements publics	239 257
1 2 Lis	Les effectifs dans la fonction publique civile entre 2012 et 2018 : des effets mesurés de la réforme territoriale à l'échelle des départements Fonction publique de l'État : hors établissements d'enseignement et de recherche, 70 % des agents travaillent dans les services territoriaux dont 12 % au sein de l'administration territoriale de l'État et autant dans les établissements publics te des sigles et acronymes	239 257 283
1 2 Lis ^a Tal	Les effectifs dans la fonction publique civile entre 2012 et 2018 : des effets mesurés de la réforme territoriale à l'échelle des départements Fonction publique de l'État : hors établissements d'enseignement et de recherche, 70 % des agents travaillent dans les services territoriaux dont 12 % au sein de l'administration territoriale de l'État et autant dans les établissements publics te des sigles et acronymes ple des figures	239 257 283